

2. FAVORISER L'UTILISATION DU VELO

Action 2.4.b. Développer les services à destination des cyclistes

<p><u>Description de l'action</u></p> <p>Développer les services à destination des cyclistes</p>	<p><u>Action(s) liée(s)</u></p> <p>2.3. Multiplier les dispositifs de stationnement dans le centre urbain et les villages</p> <p>3.1.b. Développer et implanter des services de mobilité à la gare de Leuze</p>
<p><u>Objectif(s) poursuivi(s)</u></p> <p>Faciliter la pratique du vélo sur le territoire communal</p>	<p><u>Acteur(s) concerné(s)</u></p> <p>Ville de Leuze-en-Hainaut (, GRACQ Leuze)</p>
<p><u>Lieu(x) concerné(s)</u></p> <p>-</p>	<p><u>Budget (estimation)</u></p> <p>€(€€€€€) (de > 2.500 € à > 100.000 €) en fonction des actions qui seront entreprises. A titre informatif, le cout d'une borne de réparation pour cycliste varie approximativement de 500 à 1.300 €.</p>
<p><u>Degré de priorité</u></p> <p>Priorité 2</p>	<p><u>Source(s) et modalité(s) de financement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Fonds propres Commune - (Subsides Région wallonne) - Partenaires éventuels
<p><u>Période de mise en œuvre</u></p> <p>Action progressive</p>	

2. FAVORISER L'UTILISATION DU VELO

Action 2.4.b. Développer les services à destination des cyclistes

Description concrète de l'action

La Ville développera progressivement les services de mobilité sur le territoire communal. A l'image de ce qui se fait dans d'autres gares wallonnes, un point vélo, pourrait être installé à la gare de Leuze. Ce point vélo offrirait des services tels que la location de vélos, le contrôle technique et l'entretien de vélos privés, la distribution de la carte des itinéraires cyclables de Leuze (cfr. action 2.4.a), la vente d'accessoires pour vélos (chasubles fluos, phares...), etc.

A la gare toujours, un parking vélo sécurisé pourvu de bornes de recharge pour vélos à assistance électrique pourrait être installé. Ceci pourrait inciter davantage de navetteurs à venir autrement à la gare qu'en voiture.

Par ailleurs, la Commune pourrait installer des bornes de réparation pour vélos en libre-service à divers endroits de son territoire.



Borne de réparation en libre-service mise à disposition par la Commune d'Auderghem, source : Traject



Point Cyclo et flotte de vélos Blue-bike à la gare de Bruxelles-Luxembourg, source : Traject